

DOSSIER DE PRESSE

# LE PROJET «RENAISSANCE»

## la 1<sup>ère</sup> Villa Thérapeutique en France !



# LA 1ÈRE VILLA THÉRAPEUTIQUE EN FRANCE VOIT ENFIN LE JOUR. INAUGURATION LE 18 SEPTEMBRE PROCHAIN À HAUTEVILLE-LOMPNES

Accessibilité et économie d'énergie au coeur de ce concept de Villa Thérapeutique unique en France. Le projet «Renaissance» est porté par La CAPEB (L'Artisanat du Bâtiment), en collaboration avec la CNATP (Les artisans des Travaux Publics et du paysage), l'établissement ORCET-MANGINI, ORSAC (Organisation pour la Santé et l'Accueil), l'ARS (Agence régionale de la santé), et de nombreux partenaires. L'inauguration se déroulera le 18 septembre prochain, au Centre Orcet-Mangini, à HAUTEVILLE-LOMPNES dans l'Ain.



## LE PROJET RENAISSANCE : UN CONCEPT UNIQUE EN FRANCE !

A HAUTEVILLE, dans l'Ain, c'est un projet unique qui a vu le jour. Baptisée « Villa Renaissance », cette maison porte bien son nom. Le concept ? Une maison individuelle témoin de plain-pied, exemplaire en termes d'accessibilité et de performance énergétique, aménagée par des artisans dans un but thérapeutique et pédagogique. L'objectif ? Favoriser l'accessibilité et l'adaptabilité des logements pour les personnes à mobilité réduite.

## NAISSANCE DE LA « VILLA RENAISSANCE »

**Comment agir en faveur de l'accessibilité et de l'adaptabilité des logements pour les personnes à mobilité réduite ?** C'est justement toute la question sur laquelle s'est penchée la CAPEB de l'Ain, en collaboration avec la CNATP, l'établissement ORCET-MANGINI, l'ORSAC, l'ARS, et de nombreux partenaires. La réponse du projet Renaissance s'est donc imposée tout naturellement, et après des mois de réflexion active. VMC double flux, isolation thermique par l'extérieur, énergie renouvelable, vitrage haute performance, étanchéité à l'air renforcée... Pour faire rimer accessibilité et économie d'énergie, les concepteurs ont fait appel à toutes

les techniques et tous les matériaux nécessaires à un bâtiment pratique, efficace et économique.

## L'INAUGURATION

### LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017 - HAUTEVILLE

- 15H30 - 16H30 : Conférence de presse
- 16H30 - 17H30 : Cérémonie
- 17H30 : Ouverture du site à la visite
- 18H30 : Cocktail

Afin de célébrer la naissance du projet, une inauguration sera mise en place. L'événement réunira les acteurs du projet, financeurs, ergothérapeutes, les adhérents de la CAPEB, de la CNATP, les élus, les représentants du monde médical et les partenaires.

L'inauguration débutera dès 16h30 pour permettre aux convives de visiter la totalité de la villa (intérieur et extérieur) et sera suivie d'un cocktail. Une scène permettra aux personnes sélectionnées de s'exprimer concernant le projet. La soirée se terminera par un cocktail dînatoire.

Cet événement a aussi pour vocation de rendre visible et de valoriser les compétences des professionnels du monde médical, du Bâtiment et du paysage en :

- Alimentant leur réflexion autour de l'accessibilité au logement.
- Créant un lieu d'apprentissage et de formation aux contraintes techniques et normatives.
- En apportant des solutions pour l'habitat PMR (Label «Handibat»).
- En présentant des matériaux et équipements disponibles pour la rénovation économique en énergie.

# ERIC BARONE & JULIEN BRUNET :

## PARRAINS DU PROJET RENAISSANCE



### ERIC BARONE DIT LE «BARON ROUGE»

Vététiste de l'extrême -Multi-recordman de vitesse en VTT sur neige et sur terre, Eric Barone, dit le «Baron Rouge» devient recordman du monde de vitesse en VTT sur neige en 1994, 1995, 1997, 1999, 2000, le 28 mars 2015 sur la piste de Vars (Hautes-Alpes) à 223,30 km/h, et le 18 mars 2017 à 227,72 km/h.

#### **Pour comprendre l'engagement d'Eric Barone sur le Projet Renaissance, il faut revenir sur son histoire.**

Cette histoire, c'est d'abord celle d'un petit garçon de 10 ans cloué par la maladie (un virus), qui la combat et la vainc. L'épreuve, aussi douloureuse soit-elle, forge en lui cette force de caractère, cette volonté farouche d'aller toujours au-delà de l'accessible.

C'est désormais écrit : le défi sera le moteur de son

existence. Il mettra d'abord son sang-froid à l'épreuve au sein de l'équipe de cascadeurs de Rémy Julienne (le fameux saut périlleux arrière en scooter du film Taxi 1 en 1998, une première mondiale, c'était lui !), avant de sortir de l'anonymat en 2000 et à l'aube de sa quarantaine, en s'élançant du sommet de la piste mythique de KL des Arcs, pulvérisant le record du monde de vitesse sur neige. A 222 km/h, casqué et moulé dans une combinaison vermeil, surgit de nulle part tel un super-héros, celui que l'on surnomme alors le Baron Rouge.

Une chute spectaculaire dont les images feront le tour du monde. Deux ans plus tard, Eric Barone, part à l'assaut du Cerro Negro, volcan actif du Nicaragua sur la pente duquel il tente et décroche, le record de vitesse sur terre. Las, à peine la cellule enregistre-t-elle l'exploit (172,661 km/h) que le cadre de son bolide cède... (Défaut de fabrication) Eric est catapulté avec une violence inouïe sur le sol noir et abrasif du volcan dans un panache de poussière. Nous sommes en 2002. En plus de

son souhait d'arrêter sa carrière sportive, cet accident met un terme à sa course aux records, mais le défi peut prendre de nombreuses formes et Eric Barone ne manque pas d'imagination pour les exploiter !

Une décennie passe ainsi durant laquelle il s'essaie aux courses de rallye avec de résultats surprenants puis invente avec un ami (Marco) un nouveau sport de descente à pied dans les bois (le Lapining, appelé aujourd'hui Free Running). Il se lance également dans le coaching s'appuyant sur un BE de préparateur physique, de son sens aigu de la relation à autrui et d'une grande expérience de la re construction corporelle, et crée une agence de voyages au Nicaragua (Camino Voyage) pour faire découvrir ce pays auquel il consacre une partie de sa formidable énergie au sein d'une fondation de soutien au monde agricole.

En 2017, fort de cette expérience, il tente de battre son propre record depuis le sommet de la piste de Chabrières à Vars, qu'il pulvérise, avec une vitesse de 227,72 Km/h.

Le projet de la Villa Renaissance revêt donc une importance et une signification toute particulière pour lui. « Ce projet va permettre aux personnes à mobilité réduite de vivre dans une maison complètement adaptée et adaptable à chacun, avec une domotique intégrée. Une sorte de passerelle entre le monde médical et un retour à sa vie autonome. Être le parrain de ce projet a réellement un sens fort à mes yeux et je suis fier de faire partie de cette formidable équipe. Je me demande surtout pourquoi ce concept n'est pas né avant ?! ».

**« Ce projet va permettre aux personnes à mobilité réduite de vivre dans une maison complètement adaptée et adaptable à chacun, avec une domotique intégrée. Une sorte de passerelle entre le monde médical et un retour à sa vie autonome. Être le parrain de ce projet a réellement un sens fort à mes yeux et je suis fier de faire partie de cette formidable équipe. Je me demande surtout pourquoi ce concept n'est pas né avant ?! ».** Eric Barone.

## JULIEN BRUNET



**Julien BRUNET, sportif de l'extrême tétraplégique détient 4 records du monde de vitesse en Dualski piloté (fauteuil piloté).**

« Je suis né prématuré et atteint d'une infirmité motrice cérébrale qui m'a rendu tétraplégique. Je suis allé à l'école grâce à ma famille et à des auxiliaires de vie scolaire qui ont tout fait pour que tout se passe bien. En 1995, des amis ont créé avec mes parents une association (La Bande à Julien) qui a comme objectif de récolter de l'argent pour l'amélioration de mon confort dans la maison car cela coûte très cher et n'est pas souvent pris en charge.

C'est là que j'ai fait la connaissance d'Éric Barone qui est devenu mon parrain. Il l'est toujours depuis, il ne m'a jamais quitté, cela fait 21 ans. Tout comme lui, je suis passionné de sports extrêmes, je ne vis que par le sport, cela peut paraître paradoxal mais il en est ainsi : pour moi le sport, c'est toute ma vie !

Je fonce dans cette vie si perturbée et j'en oublie même mon handicap. En 2012 sur les Monts Jura, j'ai proposé à Éric de venir me voir pratiquer le fauteuil ski et c'est là que notre projet est né.

Eric m'a promis de faire le maximum pour que je puisse intégrer le projet BSW «Barone Speed Week 2013» un événement consacré à la vitesse comprenant les sports alternatifs dont je fais partie.

# LE CARACTÈRE TECHNIQUE DU PROJET RENAISSANCE



**Située à 900 mètres d'altitude sur la commune d'Hauteville-Lompnes dans l'Ain (à environ 80 km de Lyon et 70 km de Bourg-en-Bresse), ville nationalement reconnue pour son histoire médicale (traitement des maladies respiratoires) est désormais tournée vers la rééducation avec de multiples centres. Le Projet Renaissance allie donc différents enjeux et répond à de multiples attentes : celles des patriciens médicaux, des patients âgés et/ou des personnes en situation de handicap, mais aussi à celles des entreprises artisanales du Bâtiment, des Travaux Publics et du Paysage.**

Initialement identifiée comme logement de fonction d'un médecin, elle se situe à proximité de l'établissement médical de rééducation Orcet/Mangini. Une liaison technique existe d'ailleurs entre les deux bâtiments. Cet environnement favorable est également un atout considérable dans le processus d'accompagnement des patients, vers une vie sociale et citoyenne plus autonome.

## **LE VOLET « ACCESSIBILITE »**

### **Objectifs et utilisation de l'appartement thérapeutique**

Des espaces d'évaluation, de démonstration, d'information et d'entraînement ont été mis en place, en lien avec le plateau technique de rééducation, avec pour objectif de :

- **Proposer des mises en situation de vie** pour observer et évaluer avec les personnes leur capacité à vivre de façon autonome.
- **Définir les besoins et aides techniques et humaines**, grâce à des espaces de démonstration, d'informations et des mises en situation.
- **Valider un choix de projet de sortie**, avec des espaces d'entraînement et des mises en situation intermédiaires, voire graduelles de la vie quotidienne (par exemple : des séances ponctuelles de rééducation-réadaptations avec les patients et leurs familles, autour des modalités de circulation-déplacements, transferts, utilisations et choix des aides techniques, bilans écologiques des fonctions cognitives...).

Pour les bénéficiaires du SAMSAH du CRLC 01 et les patients du centre de rééducation et de réadaptation

fonctionnelle de l'Orcet/Mangini, des mises en situation de vie (à la journée ou sur plusieurs jours, seul ou avec sa famille) sont organisées dans le but de :

- **Tester les capacités d'un patient à retrouver une vie autonome**, lui proposer un lieu où il peut faire l'expérience d'un moment de vie quotidienne autonome et l'accompagner à en définir les facilitations et les limites, physiques ou cognitives.

- **Déterminer les aides humaines nécessaires** (selon le projet de retour à domicile). Cette mise en situation se fait donc sur plusieurs jours, avec la famille ou la tierce personne ou les aides humaines en question.

**Des séjours pour les personnes handicapées, avec ou sans famille et ou aidants sont également mises en place, avec pour vocation de :**

- **Proposer des séjours de répit pour les personnes en situation de handicap** dans un environnement architectural et technique facilitateur.

- **Proposer des séjours de rupture** pour les aidants familiaux ou les aidants professionnels.

**Des lieux d'information et de formation**

- Dans le cadre des formations et informations proposées par la CAPEB, la CNATP de l'Ain, et les partenaires, ce lieu de vie servira à illustrer concrètement les possibilités d'aménagement à réaliser pour mener à bien l'aménagement du lieu de vie, d'une personne en situation de handicap et/ou âgée.

**Accueil et accompagnement de la personne handicapée pour favoriser la réalisation de son projet de vie**

**Les praticiens et les personnes handicapées, trouveront dans ce lieu unique, proche d'un lieu de vie « classique », une étape intermédiaire entre le séjour dans l'établissement de rééducation et le retour dans leur foyer.**

Pour les patients, la villa va ainsi permettre, notamment, de gagner en autonomie et d'identifier les besoins que peut poser le handicap, en termes d'aménagement de leur habitation.

Ils trouveront également **des extérieurs aménagés en conséquence, qui pourront leur offrir la possibilité de se réapproprier et une certaine autonomie.**

Ce lieu d'hébergement temporaire pourra aussi permettre aux patients/bénéficiaires et à leurs familles d'avoir une approche plus concrète, et plus pratique des conséquences visibles et invisibles d'une situation de handicap particulières (séquelles cognitives notamment).

**Les professionnels, quant à eux, trouveront sur place de quoi alimenter la réflexion autour de l'accessibilité au logement** (artisans du bâtiment, paramédicaux, architectes, collectivités locales...). La villa pourra enfin servir de vitrines pour des techniques et des matériels innovants, mis en œuvre pour faciliter le quotidien.

**Les entreprises du bâtiment trouveront un programme d'animation pour les conseiller, les former et permettre la reconnaissance de leur savoir-faire à travers la labellisation « HANDIBAT ».**

L'objectif est aussi de permettre aux artisans d'être des partenaires, pour appréhender ce sujet de la manière la plus large possible, en intégrant les aspects techniques, économiques et psychologiques, vis-à-vis de la clientèle.

## Conception architecturale et aménagement des locaux

Les travaux et le choix des matériaux ont été faits de manière coordonnée entre les différents partenaires du projet : médecins, ergothérapeutes, infirmières, services techniques de l'établissement Orcet Mangini, architectes, économistes, artisans de la CAPEB et de la CNATP.

Ces derniers ont sollicité également le réseau Handibat et d'éco-artisan, afin de mettre en œuvre des solutions techniques d'isolation, de chauffage, et de menuiserie, qui offrent le plus haut niveau d'exigence possible en matière d'efficacité énergétique en rénovation.

Ce lieu de vie servant ainsi de « vitrine » pour les personnes en situation de handicap, quelle que soit la nature du handicap, les aménagements proposés et/ou les aides techniques mises à disposition sont :

- **Classiques** : système d'aide au transfert, lits médicalisés, sanitaires adaptés, aménagement de placards, revêtements de sol, fenêtres...

- **Un lieu d'exposition et de tests pour des matériaux et des aides techniques novatrices adaptées** (domotique, contrôle de l'environnement, nouvelles aides développées pour compenser diverses déficiences...).

DANS LE CADRE DU PROJET  
RENAISSANCE, LES ARTISANS  
ŒUVRENT SUR L'ASPECT ACCESSIBILITÉ  
ET LE VOLET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE.  
EN CE SENS, ILS SONT DISTINGUÉS PAR  
LES LABELS CRÉÉS PAR LA CAPEB :  
HANDIBAT ET ÉCO-ARTISANS.

## LES ARTISANS EN ACTION SUR LE CHANTIER RENAISSANCE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Objectif : une exigence énergétique de 50 kW hep/ (kW hep : kWh d'énergie primaire, telle que définie par la RT 2012).

Les moyens mis en œuvre :

- **Une forte isolation thermique** réduira considérablement les besoins en chauffage comme en climatisation. C'est isolation sera extérieure pour préserver l'inertie. Elle permettra d'éliminer la plupart des ponts thermiques. L'ensemble des menuiseries extérieures sont remplacées par des ouvrages avec des vitrages haute-performance.

- **Une parfaite étanchéité à l'air de l'enveloppe extérieure et des réseaux.** En plus de limiter les pertes de chaleur par des fuites d'air directes, cette mesure permet de garantir la meilleure pérennité du bâtiment à terme (isolants, structure, etc). Une formation est dispensée sur chantier à tous les intervenants. Des tests d'étanchéité à l'air sont réalisés avant, pendant, et après les travaux.

- **Une bonne performance des équipements techniques** (éclairage, chaudière, pompe...) est étudiée pour obtenir le meilleur rendement (pas de surdimensionnement). Mise en place d'une VMC double flux, assurant une parfaite qualité de l'air intérieur, toutes réduisant les déperditions de chaleur.

- **C'est seulement ensuite que la question du mode de chauffage se pose.** Gaz, bois, géothermie (électrique), pompe à chaleur (électrique), etc. Là encore, le choix des



## ZOOM SUR LES AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS

**Un lieu accessible est un lieu qui permet à tous de circuler et de bénéficier de toutes les prestations mises à disposition, en toute autonomie, quel que soit le type de handicap ( moteur, visuel, auditif ou mental).**



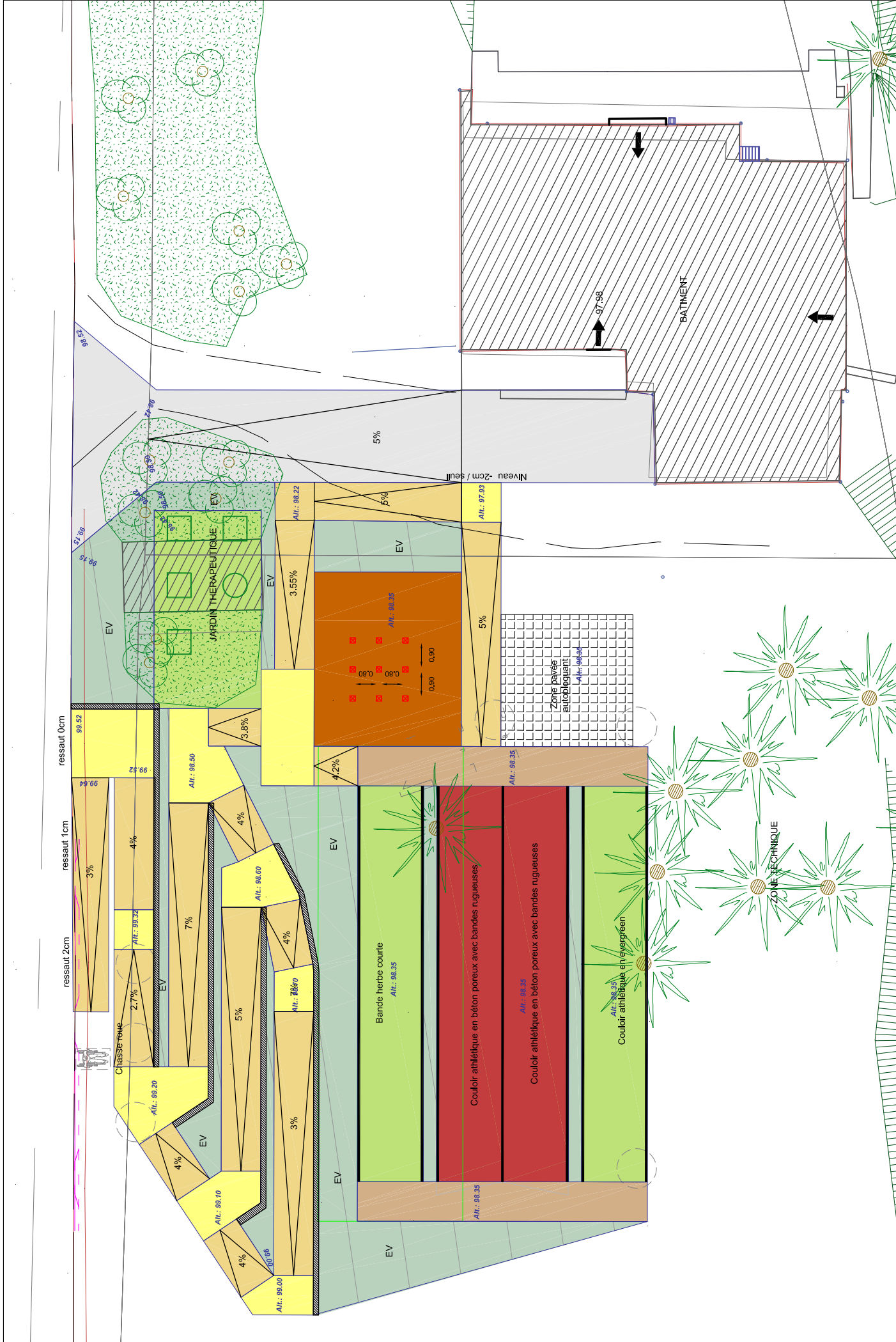
Dans cette esprit la villa renaissance c'est doté d'un espace extérieur, symbolisant tous les aménagements urbains, tous les types d'obstacle, les différents revêtement de voirie.

Au-delà, cet espace se veut un lieux de test (fauteuil, déambulateur...) un lieu d'entraînement (véritable parcours sportif), avec des pentes, des marches, des couloirs d'athlétisme, des devers...

Il sera également agrémenté d'un jardin thérapeutique (senteurs, touché...) grâce à des plantations à hauteur de fauteuil. L'ensemble a également fait l'objet d'aménagements paysagers soignés.

Cet espace a été rendu possible par le travail conjoint des ergothérapeutes, de la CNATP à travers sa coopérative AAES, du Syndicat National du béton prêt à l'emploi (SNBPE) et de Point P.TP.

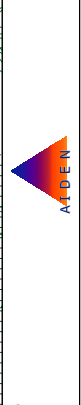




Ech : 1/125  
 Date : Juillet 2015  
 Aff n° : 2015-048

**Projet Renaissance**

**COMMUNE DE**  
 Hauteville-Lompnes (01 110)



**ASSISTANCE INGENIERIE DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT**  
 12, rue Gabriel Vicaire - 01000 BOURG EN BRESSE  
 Tel: 04.74.14.81.38 - Fax: 04.74.42.56.19 - e-mail : aiden@aiden01.com



équipements techniques les plus performants primera.

### **LA MARQUE HANDIBAT**

La marque HANDIBAT permet d'œuvrer pour un bâti accessible à tous (personnes âgées et/ou handicapées). Les artisans du bâtiment, tout particulièrement proches de leurs clients, vont ainsi plus loin que le simple respect stricto sensu de la loi ou de la réglementation, en identifiant leurs besoins et leurs attentes, et en leur proposant les solutions les plus appropriées.

Cette marque doit permettre :

- Aux entreprises de rendre visibles leurs compétences sur ce marché.
- Aux décideurs et services institutionnels de pouvoir s'appuyer sur des professionnels parfaitement identifiés.
- Aux clients de pouvoir faire appel à des entreprises compétentes.

HANDIBAT a par ailleurs été citée par les pouvoirs publics parmi les 12 propositions en faveur du maintien à domicile. **Marque collective destinée aux professionnels du bâtiment, elle répond à des critères objectifs de capacités professionnelles.**

- Elle couvre les champs de la **formation, du service et des compétences professionnelles**. Il s'agit donc d'une démarche volontaire.

- Cette marque **valorise ainsi les compétences et les engagements des artisans du bâtiment, en matière de travaux et d'aménagements, pour toute personne pouvant être confrontée à un problème d'accessibilité** et d'adaptabilité, et ce, quel que soit le bâti concerné (logements, établissements recevant du public, petits commerces, immeubles d'habitation, bâtiments tertiaires, patrimoine bâti, espaces publics...).

L'entreprise met alors en place **une démarche qualité de service, respectant trois engagements** et neuf exigences :

- **La compétence** : l'entreprise doit justifier de la compétence d'un représentant d'un salarié. Elle doit identifier les possibilités d'adaptabilité du bâti et suivre les évolutions techniques, ainsi que connaître les dispositifs réglementaires dans les domaines de l'accessibilité et de l'adaptabilité du bâti.
- **Le conseil** : l'entreprise est capable d'informer le client sur la réglementation et les possibilités de financement des travaux. Elle est à même de proposer et réaliser, dans son corps de métier, des travaux sur mesure, en considération des besoins du client, et dans le respect de la réglementation en vigueur. Elle peut orienter le client vers d'autres professionnels pour définir au mieux les travaux et aménagements nécessaires
- **Le service** : l'entreprise doit donner suite rapidement, et dès le premier contact respecter les clauses du devis.



## VOLET ECONOMIE D'ENERGIE

**Le bâtiment et le secteur le plus énergivore en France. Il représente 46 % de la consommation énergétique finale de l'hexagone, et émet annuellement 123 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Le chauffage a constitué 61,3 % des consommations énergétiques en 2012.**

En 2012, dans le secteur résidentiel français, le chauffage a constitué 61,3 % des consommations énergétiques, et la production d'eau chaude sanitaire 12,1 %.

Pour réduire ces consommations d'énergie, beaucoup d'efforts ont été faits depuis 40 ans. D'abord dans les logements neufs, avec des réglementations thermiques de plus en plus exigeantes, et ensuite grâce aux comportements plus économes des ménages, mais aussi grâce aux travaux de rénovation dans les logements existants.

Les artisans du bâtiment assurent 78 % du marché de la rénovation en France. Cette position privilégiée de « conseillers de proximité » des particuliers, fait des professionnels du bâtiment les principaux prescripteurs de la révolution verte initiée par le Grenelle de l'environnement.

Les ECO-artisans sont avant tout des entreprises artisanales : des peintres, des carreleurs, des maçons, des menuisiers, des plombiers, des électriciens, des plâtriers, et sont présents dans tous les corps de métier.

Ils font la différence en s'engageant concrètement pour le confort et l'amélioration de la performance énergétique des logements, et surtout en proposant des solutions pertinentes en termes d'économie d'énergie.

## Les engagements de la qualification

**La qualification impose de respecter**

**trois engagements :**

- Un ECO-artisan s'engage à **améliorer la performance énergétique des logements**, quel que soit son corps de métier. Il doit donc proposer une évaluation thermique du logement.
- Un ECO-artisan s'engage à **conseiller des solutions performantes, qui répondent aux attentes de ses clients**. Il doit apporter un conseil global en rénovation thermique.
- Un ECO-artisan s'engage sur la **qualité de service et la bonne réalisation de ces travaux**.

# LES MAÎTRES D'OUVRAGE DU PROJET RENAISSANCE



## LA CAPEB

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du bâtiment. Ses missions : promouvoir, défendre, représenter, former, informer et accompagner. Indépendante de la puissance publique, la CAPEB mène alors des missions d'intérêt général depuis 1946. Elle est en nombre d'entreprises la première organisation patronale de France tous secteurs d'activités confondus.

## CNATP

La CNATP a été créée en 1993 pour répondre à l'attente des entreprises artisanales Travaux publics et Paysagistes. Présente sur le territoire métropolitain et outre-mer, elle apporte soutien, défense, promotion aux entreprises de ces métiers grâce à son maillage de syndicats départementaux. La proximité est un outil particulièrement efficace pour, au plus près des artisans, assurer les services qu'ils sont en droit d'attendre d'une organisation qui leur ressemble.

## LE CENTRE ORCET/MANGINI

Le centre Orcet-Mangini participe au service public hospitalier. L'établissement prend en charge des patients pour des séjours en rééducation fonctionnelle dans différentes spécialités (autorisation renouvelée en juillet 2014):

- la rééducation neurologique,
- la rééducation de l'appareil locomoteur,
- la rééducation vasculaire.

Il dispose d'un hôpital de jour à Bourg-en-Bresse spécialisé en neurologie.

## CONTACT PRESSE

Anne-Sophie Secondi

06 20 63 12 20

[assophie.secondi@gmail.com](mailto:assophie.secondi@gmail.com)

## CHEF DE PROJET LE PROGRES

Emmanuelle Henry

06 43 46 28 32

[emmanuelle.henry@leprogres.fr](mailto:emmanuelle.henry@leprogres.fr)

# Sans eux, rien n'aurait été possible...

## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



ASSOCIATION  
LABORATOIRE  
D'HAUTEVILLE



DAMIEN ABAD  
DÉPUTÉ



## PARTENAIRES PROFESSIONNELS



## TRAVAUX RÉALISÉS PAR



## EN COLLABORATION AVEC



Merci à Éric BARONE et Julien BRUNET pour leur soutien.